

Bulletin de l' ASSOCIATION
départementale pour la SAUVEGARDE
des CHAPELLES
et CALVAIRES



N°48 - juin 2014



Saint Thomas

À l'assemblée du 21 mars 2015...

Cette assemblée statuant sur l'exercice 2014 fut présentée par Yves Cadou, Président en exercice. Le rapport d'activités montra dans un diaporama des photographies des promenades où vous avez été conviés. Le rapport du Trésorier a fait ressortir au bilan un actif de 38 683 € auquel s'ajoutera un résultat d'exploitation de 6 251€. Enfin dans son rapport moral, le Président a cité les monuments que l'ASCCA va subventionner pour un total de 10 281 € (chiffre supérieur aux recettes) mais il regrette, d'une part, que ces différentes affaires s'étalent beaucoup trop dans le temps et, d'autre part, leur tout petit nombre venant par le canal des membres de notre association. Il serait bien que chacun s'implique un peu dans la sauvegarde des monuments que nous défendons.

À la précédente assemblée M. Cadou avait demandé à être relevé de ses fonctions au sein de l'ASCCA. Le Prince et la Princesse de Béthune l'ont interrogé puis ont assisté à un conseil du Comité. Là, ils ont présenté leur façon d'envisager l'avenir de l'ASCCA et, suite à l'accord du Comité, accepté les fonctions de Président et de Secrétaire. L'assemblée du 21 mars, à l'unanimité, les a élus au Comité et confirmé l'avis de ce dernier. M. Gérard La Combe élu au Conseil y apportera une aide précieuse.

Après l'assemblée M. Étienne Vacquet a exposé à l'aide d'une projection une étude architecturale qu'il a réalisée sur la chapelle Saint-Thomas d'Angers, nouvellement restaurée. Ce travail très intéressant fut suivi de la visite de cette chapelle.

M. Claude Clémensat a photographié des éléments architecturaux et quelques vitraux. Deux de ces derniers sont reproduits dans ce bulletin : l'un en couverture l'autre dans l'article sur les miracles eucharistiques.

MEMBRES DU COMITÉ DE NOTRE ASSOCIATION

Présidents d'honneur

Monseigneur DELMAS, Évêque d'Angers
Monseigneur DEFOIS, Archevêque émérite de Lille
S. Ém. le Cardinal POUPARD

Président

Prince de BÉTHUNE HESDIGNEUL

Vice-président

Abbé Antoine RUAIS

Trésorier

Claude CLÉMENTSAT

Secrétaire

Princesse de BÉTHUNE HESDIGNEUL

Conseillers

Madame d'ORSETTI
Gatien FOUQUÉ

Madame Catherine SART
Christian HAYE

Pierre BOUVET
Gérard LA COMBE

Yves CADOU
Étienne VACQUET

RESPONSABLES DES RÉGIONS

Prince de BÉTHUNE HESDIGNEUL – Château du Pin-en-Vallée – 49250 Fontaine-Guérin – chateaulpev@orange.fr 02 41 44 60 64

Baugeois Madame d'ORSETTI, La Grenerie, 49140 Jarzé 02 41 95 40 10

Saumurois M. FOUQUÉ, 6 rue des Sablons, 49400 Bagneux 02 41 50 27 93

Segréen Madame Catherine SART "Le Bois de la Source" 49440 Challain la Potherie 02 41 94 16 07

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 — SIRET 799 119 144 00019 — APE 8499Z

LES COTISATIONS

Elles sont fixées à 20 €, payables en début d'année, et nous sont plus que jamais indispensables.

Membre bienfaiteur : à partir de 30 €, un reçu vous sera envoyé, permettant une **réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association de Sauvegarde des Chapelles et Calvaires de l'Anjou.

Correspondance :

ASCCA Château-du Pin-en-Vallée 49250 Fontaine-Guérin Tél. : 02 41 44 60 64 @mail : chateaulpev@orange.fr

Le mot du Président

Chers amis,

Merci à tous de l'intérêt que vous portez à notre association.

Merci aussi de la confiance que vous me témoignez en entérinant la décision de notre comité me désignant comme nouveau président. J'y suis très sensible et m'engage à maintenir les idéaux de nos fondateurs, ayant une pensée toute particulière pour notre cher André Sarazin.

Avec vous, je veux remercier notre président sortant pour tout ce qu'il a apporté :

Le maintien de l'esprit de nos fondateurs

Une gestion excellente soutenue par un ferme discernement des affaires

Une disponibilité sans faille

Et... ce puissant travail informatique qui permet à notre association d'entrer pleinement dans le XXI^e siècle

Je remercie aussi Madame Cadou, son épouse toujours présente, efficace et discrète.

Je continue mes remerciements envers notre bureau dont chaque membre contribue à la vie de l'association suivant ses talents :

Monsieur l'Abbé Ruais, co-fondateur de l'ASCCA

Monsieur Clémensat, trésorier – photographe

Monsieur Bouvet, conseiller dans les dédales du droit

Monsieur Fouqué, animateur des messes

Monsieur Haye, chef de nos chœurs

Monsieur Vacquet, guide à l'incroyable érudition

Et tous nos responsables régionaux.

Je conclus en m'adressant à chacun de vous. Je vous demande avec empressement de lier tous nos efforts pour étendre notre association en faisant la publicité qu'elle mérite tant.

Parlez-en aux jeunes, aux moins jeunes et engagez-les à nous rejoindre.

Vous le savez aujourd'hui notre patrimoine culturel est en danger car, à l'usure du temps ou à l'oubli, s'ajoutent maintenant des dégradations volontaires...

Entrons en campagne.

L'ASCCA compte sur nous !



Prince de Béthune Hesdigneul

Les historiens devant le procès de Jésus

Un apéritif à la main, un voisin de palier m'a conté sa vie passionnante et donné un texte pour notre bulletin, texte qui a été depuis publié en 2001 dans les Mémoires de l'Académie d'Angers mais que cette dernière permet de reproduire ici. Certains d'entre vous ont dû connaître mon voisin, qui à Angers, qui à Candes-Saint-Martin, qui à l'Académie car de Michel Domange il s'agit. Né à Paris en 1914, il était à 19 ans l'assistant de Marcel Pagnol. Il a fréquenté Jean Renoir, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean Giono, Pierre Lazareff dont il fut secrétaire. Journaliste avant et après la dernière guerre, il a collaboré notamment à « France-Soir », « Paris-Presse », « La revue des Deux Mondes », « Historia », « La Revue de Paris ». Tout en présentant des émissions culturelles à la Radio Suisse Romande, il publie « Le Petit Monde de Lamartine », que couronne l'Académie Française et qui remporte le Grand Prix Rhodanien de Littérature de 1969. Puis il devint directeur des Eaux d'Évian avant de revenir en Anjou. Homme très cultivé voici ce qu'il a écrit à propos du procès de Jésus.

Y. Cadou

Depuis quelques années, la multiplication des ouvrages traitant sous l'angle historique de la vie de Jésus et notamment de son procès a pris, la dimension d'un phénomène littéraire.

Serait-ce dû à la libéralisation des règles religieuses ? À l'accroissement de la demande du public pour les livres d'histoire ? À une émulation en chaîne chez les écrivains ? Toujours est-il que la bibliographie représentée par ces ouvrages se chiffre par centaines. Et curieusement ils arrivent à dire beaucoup de choses alors qu'ils disposent de sources vraiment parcimonieuses. Les sources qui renseignent sur le contexte historique, elles, sont relativement étoffées. Mais celles qui se rapportent au comportement de Jésus se limitent essentiellement aux quatre Évangiles canoniques. (Les évangiles apocryphes sont évidemment à écarter comme relevant de l'imaginaire, et les autres éléments du Nouveau Testament - Actes des apôtres, Épîtres de Saint Paul - s'ils ne sont pas négligeables, ont en fait une valeur d'appendice).

C'est sur cette mince documentation que les historiens ont à exercer leur art, on pourrait dire leur métier, qui est de passer les textes au crible de la critique pour retenir que ce qui leur apparaît comme authentique. Pour eux la locution de "parole d'Évangile" doit perdre tout caractère impératif.

Dans cet esprit, les nôtres ont été amenés à chercher ainsi quel espace de temps s'est écoulé entre la rédaction des Évangiles et les événements qu'ils retracent, à établir dans quelles conditions s'est faite cette rédaction et de quelle façon ces textes évangéliques nous ont été transmis

Le classement des Évangélistes dans l'ordre chronologique a suscité bien des recherches et bien des controverses. Déjà s'y sont livrés un certain Papias, évêque de Hiérapolis, en l'an 120, et un Irénée, évêque de Lyon en l'an 200. Leur classement mérite certes intérêt car ils sont encore proches dans le temps de ceux qu'ils citent. Malheureusement, ils n'ont accompagné leur classement d'aucune date ni d'aucune des conditions dans lesquels ces textes évangéliques ont été publiés. Tout ce qu'ils nous proposent, c'est de considérer que Marc a été le premier, suivi à peu près ensemble de Matthieu et Luc, Jean venant en dernier lieu. Pour établir un classement daté, localisé et circonstancié, le plus rationnel est sans doute de se fier aux historiens derniers venus, car ils ont bénéficié des recherches et déductions de leurs prédécesseurs.

Ce critère donne la nomenclature suivante : le classement de Papias et d'Irénée reste le bon, mais s'y ajoute que la rédaction de Marc aurait été rendue publique en l'an 70 à Rome et documentée par les indications de Saint Pierre, celle de Matthieu en 80, également à Rome, et s'inspirant des indications de Paul en plus de celles de Pierre ; celle de Luc en 90, uniquement d'après les dires de Paul. (La ressemblance de ces trois chroniques est telle qu'on les a dénommées "synoptiques"). Enfin Jean, qui aurait écrit entre 100 et 120, et qui donne beaucoup plus de détails, aurait, lui, fait œuvre personnelle d'après ce que les compléments et les correctifs de la tradition lui auraient appris. (Il paraît douteux qu'il eût été, comme l'avancent Papias et Irénée, le disciple aimé du Seigneur, à moins qu'il eût été capable de s'exprimer à plus de 90 ans).

Pour parvenir jusqu'à nous, ces textes, d'abord écrits sur papyrus, puis transmis et retransmis sur parchemin, ont forcément connu des variations. Certains historiens n'ont pas hésité à les taxer de "copies de copies". Mais la durée de ces retouches n'a probablement pas excédé l'an 983 où le pape Damase a chargé son secrétaire Jérôme d'écrire une version déclarée officielle et qui a pris le nom de "Vulgate". (De cette version, rédigée en latin alors que les précédentes avaient été écrites en grec, il nous reste deux exemplaires conservés l'un à la bibliothèque vaticane, l'autre au British Muséum). Cette Vulgate a été confirmée comme juste au concile de Trente en 1546 et demeure, à quelques retouches près, le texte de référence encore reproduit de nos jours dans les missels. Reste à nos historiens d'en apprécier la valeur d'authenticité... historique.

Et se pose à eux une première question. Que penser des différences que présentent entre eux les Évangiles ? Ce qui ne figure pas dans tous mérite-t-il d'être retenu ? Par exemple la comparution de Jésus devant Hérode Antipas, propre à Saint Luc ; l'intervention de la femme de Pilate auprès de son mari en faveur de Jésus, citée par le seul Saint Matthieu, lequel est également le seul à montrer Pilate se lavant les mains après avoir envoyé Jésus au supplice et il y a tout ce qu'on ne trouve que dans Saint Jean : les personnages de Joseph d'Arimatee et de Nicodème – les deux seuls notables juifs à être favorables à Jésus – la résurrection de Lazare, le refus des dirigeants judéens d'entrer dans le prétoire d'un païen, la présence de Marie et de l'apôtre Jean au pied de la croix. Et Saint Jean diffère aussi des trois synoptiques dans la chronologie, dans les synoptiques, on ne voit Jésus venu qu'une fois à Jérusalem où il chasse les marchands du Temple avant d'être jugé et envoyé à la mort, alors que dans Saint Jean il y est venu quatre fois et a chassé les marchands du Temple au premier séjour...

Eh bien, en général, nos historiens ont choisi de retenir pour juste et de consigner tout ce que les Évangélistes ont dit, fût-ce que certains ont été seuls à dire. Pourquoi cette solitude serait-elle, en effet, forcément rédhitoire ? Quant aux venues de Jésus à Jérusalem, que Jean est seul à multiplier par quatre, les historiens du procès n'en sont aucunement gênés puisque seul compte pour eux le séjour où ont eu lieu le procès et la Passion.

Une autre observation a troublé les chercheurs. Les Évangélistes, et surtout Saint Matthieu, présentent les actes de Jésus comme étant la réalisation des prophéties de l'Ancien Testament : le jour des rameaux, annoncé par Zacharie ("Voilà que ton roi vient vers toi monté sur l'âne...") ; l'expulsion des marchands du Temple, encore de Zacharie ("Il n'y aura plus de marchands dans la maison de lavé...") ; la trahison de Judas prédite dans le psaume 41 ("Même l'ami qui partageait mon pain a levé son talon sur moi...") ; et ces détails de la Passion qui rappellent les visions d'Isaïe ("Il a été transpercé pour nos péchés... Maltraité, il se résignait et n'ouvrait pas la bouche... Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?... Ils ont troué mes mains, ils ont partagé entre eux mon vêtement...") ; déjà les douze apôtres rappelaient les douze tribus d'Israël... Ces rapprochements sont-ils fortuits ? Ou les Évangélistes s'en sont-ils inspiré pour orienter leur récit ?

Les historiens scrupuleux peuvent également se demander si les Évangélistes, s'exprimant à Rome après l'écrasement par les Romains du soulèvement juif de 66-70, n'auraient pas été influencés par l'intérêt de se faire bien voir des dirigeants de leur pays d'adoption (Rome) en accentuant la responsabilité des Judéens dans l'envoi du Christ à la mort. Enfin certains historiens mettent en doute que les Pharisiens aient été les adversaires de Jésus. Selon eux, Jésus, en réalité, aurait partagé la doctrine et la condition sociale des Pharisiens – à quelques divergences d'idée près. Et cette affectation d'une rivalité inexistante aurait eu pour motif que, seuls des groupes sociaux et religieux d'avant 70 – riches Saducéens, sectaires Esséniens... – les Pharisiens revendiquaient encore, après la défaite, l'indépendance de la Palestine mieux valait donc les noircir pour plaire aux Romains.

Les sources historiques n'ont pas moins prêté à réflexion. Elles sont plus copieuses, avons-nous dit que celles qui se rapportent à la personne de Jésus. Elles ne méritent pas moins l'attention car un tableau du drame ne saurait se passer d'une connaissance des institutions, du mode de vie et de l'actualité quotidienne, autrement dit du cadre historique de son époque. Et là les historiens, en effet, sont mieux pourvus. Philon d'Alexandrie, né 20 ans avant Jésus Christ et mort 20 ans après ; Pline l'Ancien, qui vécut de 23 à 79, Juste de Tibériade, également contemporain de Jésus et galiléen comme lui... ont laissé d'utiles indications. Mais les plus précieuses et les plus copieuses sont venues incontestablement de Flavius Josèphe.

Flavius Josèphe vécut de 37 à 95. C'était un juif de Jérusalem qui combattit avec les siens quand le soulèvement du peuple d'Israël contre la colonisation romaine fut écrasé dans le sang et la ruine par Titus en l'an 70. Fait prisonnier, Flavius Josèphe sut plaire à ses geôliers au point d'être libéré et de devenir citoyen romain. Certes il ne vécut pas tout à fait en même temps que Jésus, mais né seulement environ 7 ans après sa mort il en a été assez proche pour retracer son époque de source sûre. Dans ses "Antiquités judaïques" et sa "Guerre des Juifs", il a laissé de quoi recueillir toutes les précisions voulues sur le gouvernement de la Judée et sur la vie qu'on y menait au temps de Jésus.

Or ce qui frappe dans tous ces documents historiques disponibles c'est que nulle part il n'est fait état de la Passion, même de l'existence de Jésus Christ. Tout au plus trouve-t-on dans les "Antiquités judaïques" de Flavius Josèphe une allusion à la condamnation à mort d'un Jacques "frère de Jésus appelé le Christ". Et encore est-il probable que cette mention ait été ajoutée au texte original par un pieux transcriteur. Comme du reste cet autre passage figurant dans l'édition de 1846 : "Vers le même temps vivait Jésus, un homme sage, si toutefois il faut l'appeler un homme car il était un faiseur de remède... etc.". L'excellent historien allemand Wedding Fricke affirme en 1987 qu' "aucun chercheur sérieux ne doute plus qu'il s'agit là d'une falsification flagrante".

Il est certes à première vue surprenant que des prédications et un sacrifice d'où est née une civilisation bimillénaire n'aient été mentionnés par aucun chroniqueur de leur époque avant les Évangélistes.

Aussi tout ce qu'il y a d'étrange, tout ce qui est susceptible d'inspirer un doute tant dans les Évangiles que dans les sources historiques a servi d'argument à des positivistes de la fin du XIX^e siècle, qui sont allés jusqu'à nier l'existence de Jésus Christ.

Oh ! Ces sceptiques ne représentent qu'un courant infime par rapport à la quasi-généralité des historiens, lesquels sont convaincus de la réalité des faits rapportés dans le Nouveau Testament. Pour citer un des plus récents, Jean-Marc Varaut, "le personnage central des Écritures est beaucoup trop marqué pour qu'il puisse s'agir d'une figure inventée pour les besoins de la cause". Il est reconnu que les Évangélistes ont vécu si peu de temps après la mort du Christ que s'ils n'ont pas été eux-mêmes des témoins oculaires on peut les considérer, à juste titre comme des témoins de témoins. Le fait même que chacun d'entre eux cite des traits qu'on ne trouve pas chez les autres détruit toute allégation d'obéissance à un mythe imposé. Ils ont écrit librement, en toute sincérité. Et si l'on voit chez eux des disparités de détails, la concordance des grandes lignes du drame dans leurs récits à tous quatre est encore une preuve de véracité.

Sans doute Wedding Fricke et Jean-Marc Varaut reconnaissent-ils que les Évangiles ont été écrits plus encore dans un but édifiant qu'historique – ce qui suffirait à expliquer les rapprochements que fait Saint Matthieu avec les prophéties bibliques. Mais nos historiens ajoutent : si les Évangélistes n'avaient cherché qu'à être édifiants ils auraient passé sous silence les détails réalistes de la crucifixion, laquelle à l'époque avait un caractère infamant ; ne rien cacher des atrocités humiliantes de la Passion, alors réservés aux maudits, aurait été incompatible avec le souci unique de glorification du Christ.

Quant au fait que "l'affaire Jésus", comme dit Henri Guillemin, n'ait été évoquée par aucun chroniqueur contemporain, cela souligne qu'en son temps cette affaire n'avait eu qu'une valeur de fait divers et que son retentissement était réservé à l'avenir. Oui, Jésus, le Dieu fait homme, sachant n'avoir ni le temps ni la possibilité conjoncturelle de créer de son vivant un mouvement de masse, avait choisi de faire germer par douze disciples, qui eux-mêmes feraient des disciples, ce qu'il aurait semé en eux et devant eux. Et, l'adhésion prosélyte de Saint Paul aidant, ainsi, partant d'un événement d'apparence banale, se constitua et se développa la chrétienté. Telle est en tout cas la thèse la plus rationnelle offerte aux historiens. Tacite, dans ses Annales, atteste l'ampleur et la rapidité avec lesquelles se propagea se fortifia la religion nouvelle, puisque c'est en l'an 115, c'est à dire environ 85 ans après la crucifixion, qu'évoquant l'incendie de Rome que Héron, son auteur, imputa aux chrétiens, il précise : "Celui qui est à l'origine de ce nom (chrétien) est Christ, qui, sous le règne de Tibère, avait été condamné à mort par le procureur Ponce Pilate".

De tout ce que les historiens ont retenu des sources dont ils disposaient se dégage un schéma commun sur ce qui s'est passé d'horrible et de grandiose à Jérusalem lors de la Pâque d'environ l'an 30 de notre ère.

Peu de jours avant la Pâque judaïque, Jésus de Nazareth, après avoir passé la nuit chez des amis de Béthanie, entre à Jérusalem salué par une haie de partisans munis de rameaux.

Il prêche au Temple d'où il a chassé les changeurs de monnaie et marchands d'animaux à sacrifice.

Cet acte de rébellion met un comble à l'irritation que son audience croissante, ses propos réformistes et sa prétention messianique provoquent chez les dirigeants judéens – qui craignent en outre que l'agitation qu'il crée favorise un soulèvement anti-romain générateur d'une répression propre à mettre en jeu l'existence même de la nation israélienne. Grands Prêtres, Anciens du Peuple et Scribes décident donc d'éliminer le trublion nazaréen.

Ils le font arrêter de nuit au jardin de Gethsémani par des gardes du Temple que guide l'apôtre félon Judas.



Ecce homo Voici l'homme
Ponce Pilate présentant Jésus aux habitants de Jérusalem
par Antonio Ciseri

Conduit devant les Grands Prêtres Caïphe et Hanne, Jésus, d'abord muet, finit par convenir qu'il est fils de Dieu. Ainsi convaincu de blasphème, il est jugé et condamné à mort par le Grand Conseil du Sanhédrin au matin de la veille de la Pâque, puis incontinent déféré devant le préfet romain Ponce Pilate qui seul a légalement le droit de prononcer une mise à mort. Et comme l'imputation de blasphème est sans valeur pour la juridiction romaine, le Grand Prêtre Caïphe dénonce la prétention inadmissible qu'aurait Jésus d'être le roi des Juifs. Interrogé par Pilate dans son prétoire, Jésus, d'abord muet une fois de plus, en arrive à se reconnaître roi, mais d'un royaume qui n'est pas de ce monde et n'est fait que de vérité.

Ce en quoi Pilate ne voit rien de répréhensible. Et apprenant que Jésus est Galiléen, il le renvoie devant Hérode Antipas, le tétrarque de Galilée-Pérée, présentement à Jérusalem. Et ce dernier ne voit à son tour rien de condamnable en Jésus – dont l'humble aspect rend absurde cette attribution du titre de roi.

Caïphe menaçant alors d'en appeler à César, le préfet, qui ne veut risquer un désaveu de son empereur, croit se tirer d'embarras en proposant Jésus à la foule venue lui réclamer, selon l'usage à la veille de Pâque, la grâce d'un condamné à mort.

Or cette foule, dominée par sa passion anti-romaine et travaillée par des émissaires des Grands Prêtres, préfère à Jésus, qui n'a jamais manifesté d'hostilité contre Rome, un rebelle notoire du nom de Barabbas, alors Pilate essaye de transiger en faisant flageller Jésus. Et comme le malheureux reparaît non seulement fouetté mais couronné d'épines et tenant un roseau dérisoire en guise de sceptre, le préfet romain met son dernier espoir dans la pitié que le pauvre maltraité devrait inspirer. "Voilà l'homme !" clame-t-il en le désignant. Mais la foule reste intraitable et Caïphe assène le coup final : "Si tu ne l'envoies pas à la mort, lui qui usurpe un titre que seul César a le pouvoir de conférer, tu n'es pas l'ami de César !".



Ponce Pilate se lave les mains par Ducio

Cette fois, comme pris au piège, Pilate est acculé à céder. Il envoie Jésus à la crucifixion, et pensant par là libérer sa conscience, symboliquement, se lave les mains.

Cette synthèse, généralement admise, est parfaitement cohérente. Elle comporte toutefois une bizarrerie, qui n'a pas manqué de retenir l'attention des historiens. Il s'agit de la conduite de Ponce Pilate, qui est en somme le personnage clé de cette tragédie, celui selon lequel la conclusion eût pu être différente. Qui

était-il donc ? À quelles contraintes son âme était-elle en butte, lui qui jouissait juridiquement d'une toute puissance, pour avoir finalement envoyé au supplice un être qu'il estimait innocent ? Ce qu'à récolté à son sujet la recherche historique permet tout au moins d'éclaircir son cas.

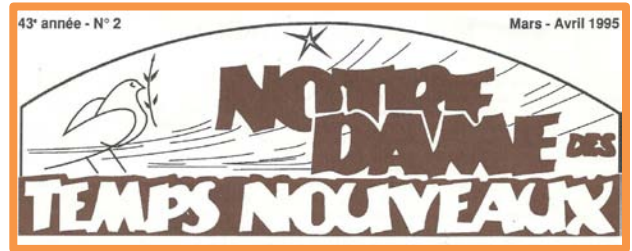
Il avait dû sa nomination comme préfet de Judée en l'an 26 à Séjan, ministre tout puissant de l'empereur Tibère. (Ce ne sera qu'en l'an 46, sous le règne de Claude, que les représentants de Rome dans les provinces de l'Empire porteront le titre de procurateur). Or si Tibère comptait de bons amis parmi les notables d'Israël, Séjan, lui, n'aimait pas les Juifs. Cette antipathie le conduisait à choisir pour gouverner la Judée un fonctionnaire énergique et Ponce Pilate – de la classe des chevaliers, intermédiaire entre la noblesse sénatoriale et le tout-venant de la plèbe – lui était connu comme tel. Mais le nouveau préfet de Judée s'aperçut vite qu'il lui fallait compter avec le soutien amical que Tibère apportait volontiers aux dirigeants judéens qui, néanmoins sous une affectation de loyaliste cachaient en réalité une opposition profonde à la colonisation romaine. Comme Pilate nouveau-venu prétendit, dans l'esprit des directives de Séjan, ériger dans les lieux publics de Jérusalem des emblèmes; à la gloire de César – ce qui était contraire à la loi hébraïque qui assimilait ce genre d'exhibition à de l'idolâtrie – il suffit qu'une délégation de protestataires judéens se rendit à Capri, où séjournait Tibère, pour que celui-ci leur donnât raison et que Pilate, à sa rage, fût obligé de retirer ces emblèmes, tirant de cet échec la leçon que l'intérêt de sa carrière lui dictait d'éviter à l'avenir tout acte susceptible de le faire désavouer par l'empereur.

D'où, lors du procès de Jésus, cette disposition contradictoire entre le désir de s'opposer au vœu des dirigeants judéens détestés et la crainte d'un nouveau désaveu de Tibère, dangereux pour son avenir. "Si tu n'envoies pas Jésus à la mort, tu n'es pas l'ami de César !"...

Je terminerai en signalant que si les historiens de tous bords considèrent comme exact le schéma que j'ai formulé, ce schéma donna lieu à un débat sur la responsabilité de la mort de Jésus. C'est une vieille querelle, dont les instigateurs seraient les chrétiens, faisant peser sur les Juifs de tout temps et de tous pays l'accusation de déicide. Une certaine tradition voudrait même que cette imputation eût été à la base de toutes les poussées d'antisémitisme. Et cette querelle est si vivante qu'elle se manifeste encore de nos jours. Oui, bien que le concile Vatican II eût stipulé en 1963 que "ce qui a été commis durant la Passion ne peut être imputé directement ou indirectement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps", il faut croire que les Juifs de la diaspora restent très sensibilisés sur ce sujet et tiennent à ce que les Romains, en la personne de Ponce Pilate, soient tenus pour les seuls responsables, puisque la représentation à New-York en 1993 du spectacle de Robert Hossein et Alain Decaux intitulé "Jésus était son nom" a suscité l'intervention du Comité juif américain et de la Ligue anti diffamatoire de même appartenance pour que, dans la représentation, soit occultée la part des Judéens dans le déclenchement et le cours du procès de Jésus. Et les auteurs ont dû s'incliner. Non sans qu'Alain Decaux communique à la presse que "Ponce Pilate n'a pas jugé mais accepté en se lavant les mains les exigences de la communauté juive de Judée, qui demandait l'exécution de Jésus". D'ailleurs, cette imputation de déicide a-t-elle été vraiment le mobile de toutes les poussées d'antisémitisme ? L'antisémitisme ne relève-t-il pas plutôt d'un certain jugement de caractère ? De cette mauvaise animosité viscérale qui s'appelle le racisme ? Peu importait aux assassins nazis que les Juifs aient une responsabilité dans la mort du Christ. Ils s'en sont pris à la race, non à la religion. Il paraît donc clair que cette responsabilité doit être partagée entre les dirigeants judéens et Ponce Pilate. Sans les exigences des premiers, le second n'aurait pas envoyé Jésus au supplice. Et si Pilate avait refusé de prononcer l'arrêt de mort comme il en avait le pouvoir, Jésus aurait survécu. Mais on oublie généralement une autre responsabilité, pourtant capitale. Jésus aurait pu se défendre. Devant le Sanhédrin. Devant Pilate. Devant la foule qui disposait de sa grâce. Ses dons avérés d'orateur et l'habileté rhétorique dont il avait fait preuve dans ses débats avec ses différents interpellateurs lui en fournissaient les moyens. Or il ne l'a pas fait car, quoiqu'il coûtât à ce qu'il y avait d'humain en lui, il lui fallait aller jusqu'au bout de sa mission rédemptrice, qui exigeait son immolation.

Michel Domange

M. Michel Nouaille Degorce a envoyé une page d'un livret 'Notre-Dame des temps nouveaux' dont le sujet en est intéressant et prolonge l'article de Michel Domange. Je vous le livre donc. YC



Ces lettres que nous lisons parfois au-dessus de nos crucifix sont les premières lettres de l'inscription figurant sur l'écrêteau que Pilate fit placer au-dessus de la tête de Jésus mis en croix : « *Jesus Nazarenus Rex Judaerum* » – « Jésus de Nazareth Roi des Juifs ». Elle était rédigée, nous précise Saint Jean, « en hébreu, en romain et en grec ». Il paraît vraisemblable que cet écrêteau fut retrouvé par Sainte Hélène, mère de Constantin, lorsqu'elle vint en Palestine entre 325 et 327 pour identifier les lieux saints et y établir des basiliques. À la mort d'Hélène, en 328, Constantin transforma une partie de la résidence de sa mère, à Rome, en une église dédiée à la Sainte Croix. C'est là, racontent les témoins, que « le 1^{er} février 1492, Mgr Gonsalvi de Mendosa, le cardinal responsable de cette église la faisait blanchir. Lorsque les ouvriers atteignirent le sommet de l'arc, au milieu de la basilique, près du toit, ils découvrirent une niche dans laquelle se trouvait une boîte en plomb, bien close et au-dessus une plaque où étaient gravés les mots : « *Hic est titulus verae crucis* ». On trouva dans cette boîte une planchette (65 cm sur 20 cm) rongée d'un côté par le temps et portant en caractères gravés en creux et colorés de rouge, l'inscription : « *Jésus de Nazareth Roi des Juifs* » rédigée successivement en hébreu, en grec et en latin ». Malheureusement, l'objet se détériora rapidement au point qu'en 1564, les mots « *Jesus* » et « *Judaerum* », antérieurement attestés, avaient disparu. Voici ce qui reste du titre dans le rectangle ci-dessous conservé aujourd'hui dans l'église Sainte Croix de Jérusalem à Rome. La planchette de bois est peinte en blanc. Les lettres, d'environ 3 cm de hauteur, se détachent en rouge. Les textes ne se lisent pas de gauche à droite, comme à l'époque de Constantin, mais de droite à gauche, à l'imitation de l'hébreu et selon une coutume très archaïque. Il semble bien qu'il s'agit d'une relique parfaitement authentique.

Marie, comme la foule des ennemis de Jésus qui voulaient sa disparition, a lu cette inscription.

Elle l'a conservée dans son cœur. Nous aussi, avec Elle, regardons-la avec amour.

JEAN MARIE

L'auteur semble être Mgr Jean Marie Onfroy directeur de la publication.

En bas dessin de la planchette

À droite son reliquaire en l'église Sainte Croix de Jérusalem à Rome



Pain béni, Pain d'autel

En me donnant copie d'un article de la « Revue historique et monumentale de l'Anjou » de 1858 Madame M. C. Albrecht m'a fait revenir en mémoire d'excellents souvenirs et des idées pour cet article. D'une famille dont le berceau était depuis le Moyen-âge Treillières, une commune de la banlieue de Nantes, mes souvenirs y sont clairs depuis les années 1944-1946. De la messe j'entends encore... sur la route de Rennes, le galop des galoches à semelle de bois cloutées de mes cousins alors que les miennes garnies du caoutchouc de vieux pneus de vélo ne sonnaient pas si bien ; ce n'est qu'à l'apparition des chaussures à semelle de crêpe de l'après-guerre que je compris avoir été en avance sur mon temps ! De la messe encore ce moment délicieux de la distribution du pain béni, pain blanc d'abord au parfum et au goût incomparable par rapport au pain noir quotidien puis pain-brioche supplantant le pain de maïs... Vous souvient-il de ces gourmandises ?



En 1520, était attaché à la cathédrale d'Angers, un homme désigné sous la dénomination de « coupeur de pain béni ».

Ses fonctions consistaient à tailler en petits morceaux le pain destiné, les dimanches et jours fériés, à être distribué aux fidèles.

La fabrique — les élus paroissiaux — remettait au coupeur les outils nécessaires à son métier. D'après les comptes de chaque année, la réparation des couteaux et autres instruments était assez dispendieuse. Cet homme n'avait aucune rétribution; il se trouvait assez largement payé en emportant le soir chez lui le reste du pain qui n'avait pas trouvé d'emploi.

Chaque semaine, était envoyé à la fabrique de l'église St. Maurice, par ceux chargés de fournir le pain béni, une telle quantité de pain que le coupeur avait avec la desserte de fabrique suffisamment de quoi vivre lui et sa famille pendant toute la semaine. La place de coupeur de pain béni était très recherchée au XVI^e siècle par les pauvres gens. Cette fonction subsistera dans l'église d'Angers jusqu'à la Révolution ».

C'est là ce qui est conté au sujet de la cathédrale mais le rite n'y était certes pas limité et l'usage du pain béni est beaucoup plus ancien puisqu'en 658 il en est fait mention au Concile de Nantes.

Le pain béni était considéré par l'église comme l'un des six sacramentaux qui ont la vertu d'obtenir le pardon des fautes vénielles ou tout au moins d'y disposer.

Cette bénédiction se passait avant le chant de l'épître, parfois avant que ne commence le Saint Sacrifice. Deux enfants de chœur s'avançaient avec les corbeilles de pain. L'officiant récitait une prière et bénissait le pain présenté et enfin le donnait à distribuer. Ce partage était une manière de faire participer ceux qui ne communiaient pas aux grâces dont ils étaient privés. Après un signe de croix, chacun mangeait ce pain avec respect. Les restes de ce pain non consacré mais béni — les eulogies — étaient distribués après la communion par le prêtre.

Le pain était coupé à la sacristie, lieu propice au chapardage des enfants de chœur. Le gamin entendait parfois la sentence du curé : « l'était pas la peine de retirer tes sabiaux, tu viendras me voir à confesse ». Après la guerre le boulanger le tranchait. À la fin de la messe, le curé annonçait : « la famille X offrira le pain dimanche prochain ».



Le pain d'autel

La fabrication des hosties au Carmel de Lisieux

Certes actuellement, des machines et des appareils modernes sont utilisés mais il est intéressant de revenir au temps de Sainte Thérèse (2/1/1875-30/9/1897). Les sœurs fabriquaient du pain d'autel : ce pain sans levain, utilisé au cours de la messe pour devenir l'hostie. Voici la recette d'époque de cette petite gaufre très plate.

On délaie peu à peu avec de l'eau la farine qui doit être belle, de blé nouveau et toute fraîche moulue. L'eau dont on doit se servir doit être la plus vive et la plus dure possible telle que l'eau de source, fontaine ou puits, l'eau de pluie ne peut servir. Quand la farine est bien délayée on en met une cuillerée environ dans le fer qu'on met ensuite sur le feu, le temps de la cuisson est d'un Ave Maria de chaque côté quand le feu est bien conditionné ; car si le feu n'était pas bien embrasé il faudrait plus de temps ; et s'il l'est trop il faut retirer son fer plus promptement sur le bord du fourneau et ne l'ouvrir que quand il ne fume plus. Pour le feu le charbon est préférable au bois la chaleur étant plus égale. Les pains sont plus beaux. Les temps de grande chaleur sont peu favorables pour la confection des pains on les fait de préférence et plus facilement au printemps et en hiver.



Ce mélange est cuit sur le gaz entre deux plaques qu'on appelle fer à hosties, voir les photos. Ils comportent des reliefs en creux pour des grandes et petites hosties qui s'impriment sur le pain au moment de la cuisson : monogrammes IHS et IHC ou des scènes de la Passion du Christ. Les chutes de la découpe sont vendues comme rognures.



Il est parfois difficile de bien faire le pain avec les fers neufs ou travaillés – quand cela arrive et qu'il ont quelque chose de brutes, il faut les frotter en tous sens avec du papier verre, puis prendre de la brique battue et tamisée et avec un chiffon de laine et un peu d'eau les bien frotter – ensuite on les frotte de nouveau avec du tripoli sec, quelques fois il faut y revenir 3 ou 4 heures en diverses fois et même plus – après qu'on les a frottés on les fait chauffer afin de voir comment ils font le pain.

Au Carmel une pièce sous le cloître était spécialement destinée à la fabrication des hosties : 'l'office des pains d'autel'. Au jour de cuisson, les sœurs s'y succédaient et parfois manquaient des réunions de la communauté.

On é cure le fer avec de la brique écrasée bien fine et passée au tamis en mettant aussi un peu d'huile d'olive sur le fer avec une plume. Quand la farine est bonne on peut quelquefois aller plusieurs jours sans écurer le fer ; mais quand elle se relâche il faut l'écurer tous les jours et souvent deux fois. Il est plus facile de l'écurer chaud que froid. Outre cela en travaillant quand le fer se blanchi, que le pain se fait noir et brouillé il faut le graisser avec un peu de suif. Les premiers pains que l'on fait après que le fer a été ainsi graissé ne sont bons que pour les petits veaux.

Une fois cuit, le pain d'autel est séché puis découpé avec un petit outil nommé rondeau, qu'on voit sur la photo ci-dessous à gauche dans la main de Mère Agnès qui découpe de petites hosties destinées aux fidèles. Ci-dessous à droite, c'est la main de Céline qui découpe de grandes hosties destinées au prêtre célébrant la messe.



La découpe des hosties est une opération délicate qui, mal faite, peut ruiner tout le travail en effritant le pain. Comme le précise le manuel d'instruction du temps, *les pains où il y a beaucoup de dessins sont bien plus difficiles à réussir parce que plus il y a de gravures plus ils sont susceptibles d'écôrcher.*



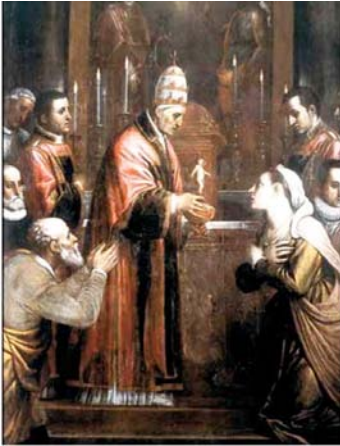
Vente à l'accueil et à l'extérieur

Le pain d'autel destiné à la vente est emballé dans des petites boîtes de carton et déposé au tour du monastère pour les personnes qui se présenteront à l'accueil. La vente de ce pain d'autel rapporte près de 1600 francs (3 840 € ndlr) par an les dernières années de la vie de Thérèse.

Toute cette partie de l'article a été reprise sur le Site du Carmel.

Yves Cadou

Miracles eucharistiques



Un dimanche, en 595, pendant que le Pape Grégoire Le Grand célébrait la Messe dans l'ancienne église consacrée à Saint-Pierre, au moment de distribuer la Communion, il s'aperçut que parmi les fidèles qui s'approchaient de la Communion, il y avait une des femmes qui avaient préparé le pain pour la consécration. Elle riait bruyamment. Le Pape troublé, lui demanda des explications sur son comportement. La femme se justifia en disant qu'elle ne pouvait croire que le pain préparé de ses propres mains devienne le Corps et le Sang du Christ grâce aux paroles de la consécration. Saint Grégoire lui interdit alors de communier et implora Dieu de l'illuminer. Dès qu'il eut fini de prier, il vit la fraction de pain préparé par cette femme devenir chair et sang. La femme repentie s'agenouilla et se mit à pleurer.

Aujourd'hui une partie de la Relique du Miracle est conservée à Andechs.

Miracle eucharistique à Buenos Aires

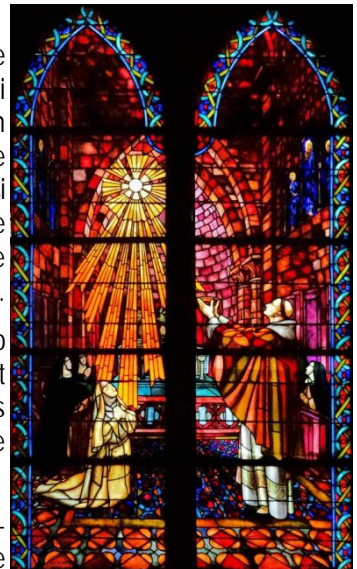
En 1996, lorsque le pape François était évêque auxiliaire du Cardinal Quarracino à Buenos Aires, un miracle eucharistique notoire eut lieu. C'est le pape actuel qui demanda lui-même à ce qu'il soit photographié et qui examina ce fait. Les résultats sont stupéfiants.

Le 18 août 1996, à 19h, le père Alejandro Pezet célébrait la messe dans l'église qui se trouve dans le centre commercial de la ville. Alors qu'il finissait de donner la Sainte Communion, une femme vint lui dire qu'elle avait trouvé une hostie dont on s'était débarrassé au fond de l'église. En allant à l'endroit indiqué, le P. Alejandro vit l'hostie souillée. Comme il ne pouvait pas la consommer, il la plaça dans un petit récipient d'eau qu'il rangea dans le tabernacle de la chapelle du Saint Sacrement.

Le lundi 26 août, ouvrant le tabernacle, il vit à sa grande stupéfaction que l'Hostie était devenue une substance sanglante. Il en informa Mgr Jorge Bergoglio qui donna des instructions afin que l'Hostie soit photographiée de façon professionnelle. Les photos, prises le 6 septembre, montrent clairement que l'Hostie, qui était devenue un fragment de chair sanglante, avait beaucoup grossi en taille. Pendant plusieurs années l'Hostie demeura dans le tabernacle, toute l'affaire étant gardée secrète. Comme l'Hostie ne souffrait d'aucune décomposition visible, Mgr Bergoglio décida de la faire analyser scientifiquement.

Le 5 octobre 1999, en la présence des représentants de Mgr Bergoglio devenu archevêque, le Dr Castanon préleva un échantillon du fragment sanglant et l'envoya à New York pour analyse. Comme il ne voulait pas influencer les résultats de l'examen, il décida de cacher à l'équipe de scientifiques l'origine de l'échantillon.

L'un de ces scientifiques était le réputé cardiologue et pathologiste médico-légal, le Dr Frederic Zugiba. Il détermina que la substance analysée était de la véritable chair et du vrai sang contenant de l'ADN humain. Il déclara que :



Miracle eucharistique de la chapelle Saint-Thomas
Photographie de Claude Clémensat

« La matière analysée est un fragment du muscle du cœur qui se trouve dans la paroi du ventricule gauche, près des valves. Ce muscle est responsable de la contraction du cœur. On doit se rappeler que le ventricule gauche du cœur agit comme une pompe qui envoie le sang à travers tout le corps. Le muscle cardiaque est dans un état

d'inflammation et contient un nombre important de globules blancs. Ceci indique que le cœur était vivant au moment où l'échantillon a été prélevé. J'affirme que le cœur était vivant étant donné que les globules blancs meurent en dehors d'un organisme vivant. Ils ont besoin d'un organisme vivant pour les maintenir. Donc, leur présence indique que le cœur était vivant quand l'échantillon a été prélevé. Par ailleurs, ces globules blancs avaient pénétré les tissus, ce qui indique d'autant plus que le cœur avait été soumis à un stress intense, comme si son propriétaire avait été battu sévèrement au niveau de la poitrine. »

Deux Australiens, le journaliste Mike Willesee et le juriste Ron Tesoriero, furent les témoins de ces tests. Connaissant l'origine de l'échantillon, ils étaient sidérés par la déclaration du Dr Zugiba. Mike Willesee demanda au scientifique combien de temps les globules blancs auraient pu rester vivants s'ils provenaient de tissus humains conservés dans de l'eau. Le Dr Zugiba lui répondit qu'ils auraient cessé d'exister au bout de quelques minutes. Le journaliste révéla alors au docteur que la substance d'où provenait l'échantillon avait d'abord été conservée dans de l'eau ordinaire pendant un mois et qu'ensuite, pendant trois ans, elle avait été conservée dans un récipient d'eau déminéralisée, et c'est seulement après ce temps qu'un échantillon avait été prélevé pour analyse. Le Dr Zugiba était très embarrassé pour prendre ce fait en considération. Il déclara qu'il n'y avait aucun moyen d'expliquer ce fait scientifiquement. Aussi le Dr Zugiba demanda-t-il : « Si cet échantillon provient d'une personne morte, alors comment se peut-il que pendant que je l'examinais, les cellules de l'échantillon étaient en mouvement et pulsaient ? Si ce cœur provient de quelqu'un mort en 1996, il ne peut être toujours en vie. »

Alors seulement Willesee révéla au Dr Zugiba que l'échantillon analysé provenait d'une Hostie consacrée qui s'était mystérieusement transformée en de la chair humaine sanglante. Ahuri par cette information, le Dr Zugiba répondit : « Comment une Hostie consacrée peut changer son caractère et devenir de la chair et du sang humains vivants, cela restera un inexplicable mystère pour la science – un mystère totalement au-delà de sa compétence. »

Ensuite le Dr Ricardo Castanon Gomez prit des dispositions pour que les rapports du laboratoire établis à la suite du miracle de Buenos Aires soient comparés à ceux élaborés après le miracle de Lanciano encore une fois sans révéler l'origine des échantillons de test (Université de Sienne en 1971 et en 1973 commission médicale de l'UNESCO). Les experts qui procédèrent à cette comparaison conclurent que les deux rapports des laboratoires avaient analysé des échantillons de tests provenant de la même personne. Ils signalèrent encore que les deux échantillons révélaient un sang de type « AB » positif. Ce sang porte les caractéristiques d'un homme qui est né et qui a vécu au Moyen Orient.

Seule la foi dans l'extraordinaire action de Dieu donne la réponse raisonnable ! Dieu veut que nous soyons conscients qu'Il est vraiment présent dans le mystère de l'Eucharistie. Le miracle eucharistique de Buenos Aires est un signe extraordinaire attesté par la science. À travers lui Jésus désire réveiller en nous une foi vivante en Sa Présence Réelle dans l'Eucharistie, réelle et non pas symbolique. C'est seulement avec les yeux de la foi et non pas avec nos yeux humains, que nous Le voyons sous l'apparence du pain et du vin consacrés. Dans l'Eucharistie Jésus nous voit et nous aime et désire nous sauver.

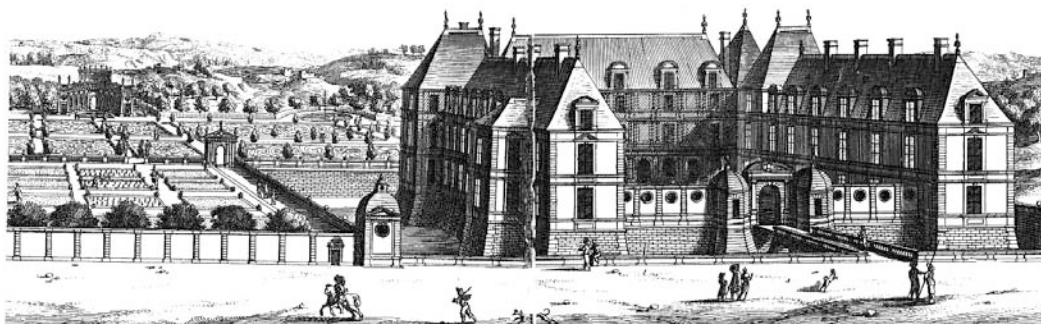
Autre miracle eucharistique au Vatican, le 31 octobre 1995

Au cours d'une Messe privée célébrée par le Pape Jean-Paul II. Étaient présents Mgr Nam Ik Paik, Julio, mari de Julia, Rose, sa fille et Raphaël, un séminariste. Il y avait aussi plusieurs autorités de l'Église et quelques invités venus de France.

Au moment de la Communion, l'Hostie consacrée que le Saint Père a déposée sur la langue de Julia est devenue substance visible du Corps et du Sang de Notre-Seigneur.



La chapelle du château de Chavigny



Aux limites du Saumurois, en direction du "Pays de Rabelais", point n'est besoin d'entreprendre un grand voyage pour gagner la commune de Lerné, qu'ont rendue célèbre les "fouaciers" des guerres microcholines... Parmi d'autres châteaux qui y furent édifiés, l'un d'eux est particulièrement cher au cœur des Saumurois en raison de ses propriétaires successifs, de son histoire – jusqu'en 1940 ! –, et des beaux restes qui en sont issus avec, parmi eux, son exceptionnelle chapelle du début du XVII^e siècle !

Le fief de Chavigny était connu au moins depuis le XIV^e siècle, mais c'est dans le premier tiers du XV^e, fortifié par la famille Le Roy ¹, puis, au début du XVI^e, quand il devint une châtellenie, qu'il entra dans l'Histoire. À la fin de 1568, étant alors la propriété de François Le Roy, lieutenant général de Touraine et gouverneur de Chinon, le château fut assiégé, incendié et détruit corps et biens par les huguenots. Son propriétaire en réchappa et put commencer, à partir de 1600, sur l'emplacement de la forteresse détruite, la reconstruction de sa palatiale demeure. Il n'en reste malheureusement aujourd'hui que quelques vestiges, dont l'aile nord-ouest, mais ceux-ci sont admirables ; on peut juger de la magnificence de l'ensemble en consultant le livre du célèbre architecte Pierre Le Muet ², qui en a été le concepteur, et que construisirent sous sa direction Daniel Masser et ses compagnons. L'œuvre fut achevée en 1646 ; la chapelle devait l'être dès 1639.

Un siècle et demi plus tard, Chavigny allait appartenir à une lignée ancienne de notables saumurois, les Desmé ³. La demeure, assez isolée, fut préservée des troubles de la Révolution, mais l'entretien d'un palais du XVII^e siècle n'était plus supportable pour un châtelain du temps de Louis-Philippe... Charles Desmé de Chavigny entreprit sa démolition en 1833 et, des matériaux récupérés, on fit un peu plus loin le beau manoir néo-classique actuel, bâti au flanc d'une pente un peu plus élevée que le site de l'ancien château⁴. Le "déconstructeur" eut cependant à cœur de conserver le pavillon contenant la chapelle : sa visite, réservée à quelques privilégiés, fait aujourd'hui le bonheur de ceux qui en sont les bénéficiaires !

La chapelle. La sœur de François Le Roy, Madeleine, épouse de Jean de Rouville, puis Claude Bouthillier, surintendant des finances sous Louis XIII et Richelieu, héritèrent du domaine et furent finalement les maîtres d'ouvrage de ce que nous admirons encore aujourd'hui. La porte de la chapelle a perdu ses armoiries, mais a conservé intact, sur ses vantaux, le monogramme de Madeleine de Rouville. À l'intérieur, foisonnement de décoration, dans le style de la "Réforme catholique", qui n'est pas sans rappeler le retable de N.-D. des Ardilliers à Saumur. On y remarque les statues des quatre évangélistes et celles d'un pape, d'un cardinal et de deux évêques. À la voûte, apparaissent les anges porteurs des instruments de la Passion. Au-dessus de l'autel, une toile représente l'Assomption de la Vierge ; une autre, marouflée au plafond du dôme, figure le Couronnement de Marie. « Mais que la visite de la chapelle, presque seule sauvegardée, s'écrie Pierre Leveel, fait regretter la fatale décision de 1833 ! »



21-22 juin 1940... Par Champigny, Fontevraud et Roiffé, les élèves aspirants de réserve qui ont crânement résisté à l'Armée allemande, infiniment supérieure en nombre et en moyens, viennent, au petit matin du 21 juin, se mettre à l'abri des murs de clôture du domaine de Chavigny, conformément à leur ordre de repli. Submergés la veille à l'est de Saumur, et notamment autour de la ferme d'Aunis, par la puissance ennemie, laissant derrière eux plus d'une vingtaine de morts et de nombreux blessés intransportables, ceux que l'adversaire lui-même qualifiera de ce nom qui passera à la postérité, "Les Cadets de Saumur", vont se regrouper ici par unités élémentaires et attendre la suite des événements... Le Comte de Chavigny reçoit ce matin-là leur chef, le Colonel François Michon, vers cinq heures ; celui-ci rédige un ordre du jour et partira peu après vers Montauban avec l'étendard de l'École de Cavalerie, afin que « l'âme de l'École ne soit pas faite prisonnière »⁵, en laissant à son adjoint, le Commandant Launay, la responsabilité du destin des troupes. Elles reçoivent l'ordre, dans l'après-midi, de déposer les armes.

Le lendemain 22 juin, jour de la signature de l'armistice dans le wagon de Rethondes, les Allemands font irruption en fin de matinée dans le parc du château, prennent en otage le Comte de Chavigny et font prisonnières les brigades d'E.A.R. ⁶ Après le *De profundis* récité par l'E.A.R. de Comnène, prêtre, à la mémoire des morts, elles vont être emmenées en captivité : par Port-Boulet et Bourgueil, elles retrouveront à l'École de Cavalerie leurs camarades qui ont combattu plus à l'ouest : elles y seront internées le 30 juin. Mais le 3 juillet, par une extraordinaire mesure de clémence du *Feldgeneral* Kurt Feldt ⁷, commandant des forces allemandes, tous les prisonniers de l'École seront autorisés à gagner à pied Loches et la "zone libre", où ils seront démobilisés quelques semaines plus tard... en attendant, pour la plupart d'entre eux, de reprendre ultérieurement du service pour les combats de la Libération !



Au plafond du dôme de la chapelle

Gatien Fouqué

Sources :

- D^r R. Ranjard, "*La Touraine archéologique*", (Joseph Floch, imprimeur-éditeur, Mayenne, 8^e éd. 1981, pp. 410-411)
- Pierre Leveel, "*La Touraine disparue*", (Éditions C.L.D., 1994, pp.144-145).
- et plusieurs visites dont j'ai été, ces dernières années, l'heureux bénéficiaire, grâce à l'extrême amabilité de M. et Mme de Soyres, les actuels propriétaires, que je remercie ici !

1 L'un des membres de cette famille, Jacques Le Roy, fils de René et de Madeleine Gouffier (ca. 1490-1572), fut abbé de Saint-Florent (1518-1531) et archevêque de Bourges de 1537 à sa mort. Il commanda vers 1520, pour décorer son abbatale, la magnifique tenture de la "Vie de st-Florent et st-Florian", parvenue à quelques scènes près jusqu'à nous, et régulièrement exposée durant l'été à Saumur, dans la chapelle Saint-Jean.

2 "*La manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes*", publié en 1663 chez Jean Dupuy, à Paris.

3 Une inscription funéraire, dans la chapelle, rappelle la mémoire d'Auguste Desmé de Chavigny ; mort le 25 février 1808.

4 Outre la chapelle, subsistent aussi les vastes communs, le pont-dormant donnant accès à la cour d'honneur par une porte surmontée d'un fronton courbe, dont les armoiries ont été bûchées, elle-même flanquée de deux pavillons couronnés d'un dôme. Près de la chapelle, un bel escalier à rampes droites et à travées couvertes de fausses voûtes en plein cintre permettait de relier les trois niveaux du château, éclairés par de vastes fenêtres à triple ou double croisée de pierre.

5 Pour plus de détails sur cet épisode, voir *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois*, n° 159 bis, novembre 2010, pp. 121-122.

6 Il semble bien que, au moment de commander du pain pour leur propre compte au boulanger de Lerné, digne héritier des fameux "fouaciers", les Allemands aient été intrigués par l'importance de la fournée du jour : il fallait, en effet, nourrir aussi les réfugiés français de Chavigny !

7 Le Général Feldt avait perdu deux fils au cours de cette guerre : l'un en 1939, en Pologne, et il venait d'apprendre à son P.C. de Briacé, au nord de Saumur, la mort du second, dans la Somme. Il allait aussi – et peut-être, d'ailleurs, pour cette raison – être affecté à une nouvelle mission. Faut-il voir dans ces circonstances la justification de sa mansuétude ?...

Le calvaire des Marais ou les 70 ans d'une reconnaissance

Début août 1944. Suite au débarquement allié du 6 juin précédent, l'ennemi, qui occupe le territoire depuis bientôt quatre longues années, est partout repoussé. Les Américains, venus de Normandie, entrent en Anjou par Pouancé et Candé dans la nuit du 4 au 5 août. Le 5, Segré est libérée. Le 7, au petit jour, une voiture de reconnaissance de la 5^e D.B. Américaine met en fuite, à Chambellay, une traction-avant allemande tirant un canon... Cette dernière refuse le combat et fuit vers La Jaille-Yvon. Peine perdue : le pont sur la Mayenne a sauté dans la nuit du 5 au 6. Retour vers Chambellay où les Allemands essuient le feu de la voiture de reconnaissance américaine. Dans l'action le 1^{er} Lieutenant de Cavalerie, commandant le Peloton, Frederick N. Wiest, est blessé par balle.

Heureusement les Allemands décrochent, abandonnant leur matériel et fuyant à travers champs.

Un incident banal, relate le Courrier de l'Ouest du 22/09/1994 auquel nous empruntons largement cet article, mais « l'accueil des habitants de Chambellay a été si chaleureux pour les libérateurs » que le 13 juin 1945 le Lieutenant Wiest envoie une lettre de reconnaissance au Maire, Bertrand de Charnacé. « Un calvaire est érigé à la Croix des Marais en souvenir de la libération de Chambellay » poursuit le chroniqueur ...

En 1994 une vingtaine de Vétérans se rendent devant le monument, accueillis aussi chaleureusement par la population locale qu'ils l'avaient été un demi-siècle auparavant. Parmi les discours officiels d'usage figurent des remerciements sincères « à ceux qui nous ont grandement aidé à construire cette Europe unie et libre ». À méditer en ces temps d'euro scepticisme...



Ce calvaire érigé aux limites des communes de Chambellay et Chenillé-Changé demandant quelques travaux de restauration M. Jean Pagis, maire de Chambellay, sollicite en octobre 2014 une aide de l'ASCCA, aide qui fut accordée bien volontiers. On ignore quand ce calvaire fut érigé, cependant les octogénaires (en 2014 !) se souviennent que le calvaire existait au centre du carrefour lorsqu'ils étaient enfants. Le calvaire a été déplacé du centre du carrefour à l'emplacement actuel après avoir été restauré pour une Mission en 1950 ou 1951. Cette photo montre le transfert du Christ après la cérémonie à l'église, avant sa mise en place sur la Croix mais aussi la profonde évolution de la dévotion et des mentalités.

Christian Haye

Promenade du samedi 26 septembre 2015

Une belle promenade aux sources du Lathan (Vernoil, Vernantes)

Nous déjeunerons à table mais... Apportez votre pique-nique !

Afin d'éviter des frais postaux, l'invitation est jointe à ce bulletin. Ne l'oubliez pas !